



VISITE DU QUARTIER DE DROITAUMONT

Jeudi 7 juin 2018

COMPTE-RENDU

La visite du quartier de Droitaumont du jeudi 7 juin 2018 s'est déroulée à partir de ce parcours :

17h00 : RDV à l'intersection de l'avenue Wilson et de la rue Neuve

17h25 : RDV à l'espace vert rue Jean Rostand

17h50 : RDV à l'intersection des rues de la Chapelle et Gabriel Péri

18h15 : RDV à l'intersection des rues du Bois du Four et des Ecoles

18h40 : RDV à l'intersection des rues Sully et de Normandie

Les remarques et demandes émises lors du parcours sont les suivantes :

Lieu concerné	+/-/ ? / idée	Remontées des habitants / Explications de la Ville
Quartier dans son ensemble		Quand seront réalisés les changements des branchements des canalisations en plomb ? Quelles habitations sont concernées ? → <i>Un programme est établi et s'étend sur plusieurs années. Ces aménagements importants prennent du temps. Plus d'un million d'euros ont été investis pour cela. Les analyses d'eau montrent qu'il n'y a aucun risque sanitaire.</i>
		Pour le concours des maisons fleuries, les rues sont-elles toutes observées ? Pourquoi n'y a-t-il qu'un passage par an ? Le concours pourrait-il aussi avoir lieu au printemps (en plus de l'été) ?
		Serait-il possible de retravailler le système recensant les adresses mails des habitants volontaires pour faciliter la diffusion des informations transmises par la Mairie ?
Rue Neuve		Au niveau de l'intersection avec l'avenue Wilson, pour améliorer le cadre de vie, il serait judicieux de nettoyer les bancs et les herbes le long du muret ainsi que de remplacer la partie du chemin avec des graviers par une zone de gazon.
		L'aménagement réalisé à l'entrée de la rue ne fait réduire la vitesse que sur une petite portion. La zone 30 n'est pas respectée par les automobilistes. Des ralentisseurs pourraient-ils être installés ? → <i>Un radar pédagogique a récemment été positionné à cet endroit par les services municipaux afin de mesurer la vitesse des véhicules. Ces chiffres seront analysés et permettront d'identifier plusieurs solutions. Ces solutions seront ensuite travaillées en concertation avec les riverains.</i>
		Le stationnement par alternance n'est pas toujours respecté dans la rue. → <i>La Ville ne peut pas agir car cela relève du champ d'action de la police nationale. Par contre, il est rappelé que chaque citoyen est en droit d'alerter l'autorité compétente pour lui demander d'intervenir en cas de non-respect du code de la route.</i>
Avenue Wilson		Un terrain vague est en friche en face du cimetière. Serait-il possible de l'entretenir ? Appartient-il à la Ville ? → <i>Si le terrain n'appartient à la Ville un courrier sera envoyé au propriétaire.</i>
		Dans cette avenue, 5 habitations partagent le n°41 ce qui complique leur localisation. Le service de l'aménagement du territoire pourrait-il trouver une solution pour y remédier ?
Rue Jean Rostand		Serait-il possible de réaliser des abaissés de trottoir aux 2 impasses de la rue ?
		Au début de la rue, la grille permettant l'écoulement des eaux pluviales est mal calibrée par rapport au trottoir. Il serait judicieux de prévoir son remplacement lors de prochains travaux dans la rue.

Rue Jean Rostand		Les jeux pour enfants installés récemment sur l'espace vert profitent aux différentes familles du quartier. Par contre, ils sont situés en pente et lorsqu'il pleut l'eau stagne. Est-il possible d'y remédier ?
		Au niveau du n°2 de la rue, le trottoir est dégradé. Le long du muret, il y a des trous qui amènent le macadam à se rétracter en cas de pluie. Serait-il possible de les reboucher ?
Rue du Bois du Four		Deux grands chênes semblent dangereux au niveau du n°18. Pourquoi ne sont-ils pas abattus par la Ville ? → <i>Seule l'Office Nationale des Forêts peut autoriser à les couper et ne l'avait pas fait jusqu'à présent. Le service municipal de l'aménagement du territoire contactera à nouveau cette structure pour vérifier que l'autorisation n'a pas évolué.</i>
		Il faudrait procéder à un nouvel élagage des arbres et arbustes le long de la route car certains gênent la circulation.
Rue de la Chapelle		Un lampadaire ne fonctionne plus dans la rue. → <i>Les services municipaux ont identifié ce dysfonctionnement et ont prévu d'intervenir la semaine prochaine.</i>
Rue Pierre Brossolette		Serait-il possible de créer un emplacement spécifique pour personne à mobilité réduite dans la rue ?
Rue des Ecoles		Le stationnement d'un poids-lourd sur le trottoir gêne la circulation, alors même que la Ville a créé 5 emplacements dédiés aux poids-lourds dans le cadre du réaménagement de l'espace Rachel Foglia.
		La place de la gare est dégradée. Serait-il possible de la réaménager en mettant un rond-point avec des fleurs au milieu ?
		Le long du grillage qui borde l'espace Rachel Foglia (ancien carreau de mine) et en arrière, il y a une végétation haute. Est-il possible d'indiquer qu'il s'agit d'une prairie fleurie (en gestion différenciée) ?
		La réfection de la rue des Ecoles en fait un lieu de promenade agréable pour le quartier et participe à l'amélioration du cadre de vie.
		Par contre, entre le ruisseau et le portail, l'accessibilité d'une petite partie n'est pas encore finalisée. → <i>La Ville a déjà prévu de mettre en place des pierres afin de réserver le passage aux piétons.</i>
Rue de Normandie		Le trottoirs côté impair est dégradé.
Rue Sully		Les travaux de voirie prévus pour améliorer la traversée de Droitaumont Village permettront de faciliter durablement la circulation et le stationnement des riverains. Quel est le calendrier des aménagements ? → <i>Les travaux concernent la rue Sully, du croisement avec la rue de Normandie jusqu'au panneau de sortie de la ville. Ils ont commencé par le renforcement de la sécurité incendie du secteur. Les trottoirs, les usoirs et la voirie sont en cours de réfection. Des aménagements pour réduire la vitesse sont également prévus. L'enrobé final sera mis en œuvre d'ici la fin du mois de juin. Les riverains ont été informés par un courrier et une réunion publique a été organisée.</i>
		La réfection de la route dite de Friaucelle prévue pour cet été répond aux besoins des habitants.

Bilan :

Les élus et les services municipaux présents ont pris en compte l'ensemble de ces demandes et les étudieront rapidement.

Nous remercions l'ensemble des citoyens qui se sont déplacés pour échanger avec les représentants de la Mairie et leur faire part de leurs idées pour encore mieux vivre à Jarny.

En cas de petits dysfonctionnements constatés dans les quartiers (nids de poule, éclairage public, végétation gênant la visibilité, panneaux endommagés...), les habitants peuvent les transmettre à n'importe quel moment de la semaine au **Numéro Vert : 0 800 88 10 86**
Le coût de l'appel est entièrement supporté par la commune, qui note les doléances reçues et les transmet aux services concernés pour une intervention la plus rapide possible.